



Besançon, le 30 septembre 2015

M. Jean-François Chanet
Recteur de l'Académie
10 rue de la Convention
25000 Besançon

Monsieur le Recteur,

Au cours de la réunion de la délégation d'enquête du CHSCTA du 25 septembre, M. Vaysse, DRH, a annoncé le départ de M. Monnard qui avait été nommé « garant des droits » auprès du Proviseur au Lycée Condé.

Son départ a laissé les personnels sur place particulièrement perplexes et inquiets. Afin de respecter les mesures prises lors du CHSCTA exceptionnel du 11 septembre, nous vous demandons de bien vouloir remplacer M. Monnard. Nous insistons sur la nécessité de rassurer les personnels du LP Condé qui nous rapportent quasi quotidiennement des situations de malveillance, pour le moins, à leur égard.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, et nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Christophe Maillard, Secrétaire Général du Sgen de Franche-Comté
Francis Curty et Frédérique Godard, élus du CHSCTA pour le Sgen de Franche-Comté